que des ouvriers travaillant pour les librairies, lesquels, quand ils avaient chez eux un atelier de reliure (fig. 387), prenaient, sur leurs éditions, le double titre de *libraire-relieur* (fig. 388). En 1578, Nicolas Ève mettait encore sur ses livres, aussi bien que sur son enseigne : « *Libraire de l'Université de Paris et relieur du Roi*. » Aucun volume ne se vendait broché.

Dès la fin du quinzième siècle, bien que la reliure ne fût toujours considérée que comme une annexe de la librairie, certains amateurs, qui avaient



Fig. 387. – L'atelier du relieur, dessiné et gravé au seizième siècle, par J. Amman.

le sentiment de l'art, exigeaient pour leurs livres des dehors plus riches, plus recherchés. L'Italie nous donna l'exemple de belles reliures en maroquin gaufré et doré, imitées d'ailleurs de celles des *Coran* et autres manuscrits arabes, que les navigateurs vénitiens rapportaient fréquemment d'Orient. L'expédition de Charles VIII et les guerres de Louis XII firent venir en France, non-seulement les reliures italiennes, mais encore des relieurs italiens. Sans renoncer toutefois, du moins pour les Livres d'heures, aux reliures orfévrées et gemmées, la France eut bientôt des relieurs indigènes qui surpassèrent ceux qui leur avaient servi d'initiateurs ou de maîtres. Jean